

C'EST OBLIGATOIRE

Toute personne souhaitant faire des travaux modifiant l'aspect extérieur de sa maison ou son immeuble, aussi bien la façade que la toiture, doit faire une déclaration préalable de travaux en Mairie (avec le formulaire CERFA 13703 disponible en Mairie ou à télécharger sur vosdroits.service-public.fr/particuliers/R2028.xhtml).

La mise en place de volets roulants, l'ajout d'une ouverture dans le toit, le changement du matériau de couverture d'une toiture... sont des exemples de modifications de la façade et de la toiture.

100 ANS, ÇA SE FÊTE

C'est par une belle journée que le centenaire de la maison de retraite a été fêté, le vendredi 5 octobre. C'est en effet en octobre 1912 que l'Hospice avait ouvert ses portes, après quatre années de travaux.

Pour l'occasion, une exposition a été créée par les bénévoles et l'animatrice, retraçant l'histoire de cet établissement, depuis le premier don et l'implication d'Armand BORY, qui fut maire de Pierrefort, conseiller général et également président du Conseil Général, en souvenir duquel une plaque commémorative a été dévoilée. Le directeur actuel et ses deux prédécesseurs étaient de la fête, organisée sous des chapiteaux décorés pour l'occasion.



BRÈVES

✓ Pour répondre à la demande de parents d'élèves, un nouveau tarif concernant la **garderie périscolaire** a été créé : la demi-journée. Trois tarifs sont donc proposés, en fonction de la fréquentation :

- * semaine : 8,00€ ;
- * journée : 2,50€ ;
- * demi-journée : 1,50€.

Les horaires d'accueil de la garderie sont inchangés : à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h15 le soir.

✓ Les **effectifs à la rentrée scolaire 2012/2013** font état de 88 enfants inscrits à l'école maternelle et primaire, et 64 élèves inscrits au collège des Gorges de la Truyère.

✓ Les services techniques ont multiplié les **interventions sur les canalisations d'eau potable** pendant la période de froid de l'hiver dernier. L'occasion de rappeler que la protection du compteur est du ressort du propriétaire de l'habitation, et que toute détérioration due à un défaut de protection lui sera facturée.

✓ Les agents techniques municipaux ont pris livraison du **nouveau camion**, qui vient remplacer un véhicule datant de 1988. Ce véhicule est équipé d'une benne autorisant une charge de 3,5 tonnes, d'un coffre de rangement pour les outils, ainsi que de tous les équipements de sécurité obligatoires. Ce véhicule d'occasion (moins de 50.000 km au compteur) a été acquis pour un montant de 29.900€ T.T.C.

✓ Le **recensement** des habitants de la commune aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013. Deux agents recenseurs ont été recrutés pour mener à bien cette opération : il s'agit de Béatrice Breuil et de Violène Froment.

LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ INAUGURÉ

Le mois d'octobre a mis à l'honneur deux structures importantes de notre commune : après le centenaire de la maison de retraite, c'est le foyer d'accueil médicalisé Jacques MONDAIN-MONVAL qui a été inauguré. Cette inauguration a eu lieu le 12 octobre, en présence d'Alain MARLEIX, Député du Cantal, de Vincent DESCŒUR, Président du Conseil Général, de Delphine BALSÀ, Sous-préfète, et de Jean-Bernard WITAS, Président de l'Association de Villebouvet, gestionnaire de la structure.

Toutes les personnes présentes ont ainsi pu découvrir cet établissement, résultat de dix années de travail avec les différents partenaires. Et quel résultat ! Une capacité d'accueil de 30 personnes atteintes de lésions cérébrales à la suite d'un traumatisme crânien, d'un accident vasculaire, d'une maladie infectieuse tumorale... Ces personnes sont ici prises en charge par des spécialistes, afin de les accompagner vers une réinsertion sociale pour certains, parce qu'elles ne peuvent être maintenues à leur domicile pour d'autres. Trois unités de vie aux couleurs acidulées les accueillent, organisées autour d'une courbe vitrée menant au bâtiment principal regroupant l'espace restauration et les services administratifs.

Près de 5 millions d'euros ont été investis pour réaliser les travaux, et le fonctionnement du foyer d'accueil médicalisé a nécessité la création d'une quarantaine d'emplois.

On peut aujourd'hui s'accorder à dire que l'essai est transformé, car l'établissement a atteint sa capacité d'accueil, 15 mois seulement après son ouverture.



Echos de

Bulletin d'information municipale
N° 49 — Automne-Hiver 2012

PIERREFORT

LA COMMUNE S'ENGAGE POUR LES JEUNES

Les actions du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la commune étaient jusqu'à présent principalement dirigées vers les aînés de la commune, avec la distribution des colis de Noël et l'organisation d'un repas à la maison de retraite tous les 3 ans. Depuis 2008, une nouvelle action en direction des jeunes parents a été mise en place, avec le chèque naissance. **Deux nouvelles actions destinées à la jeunesse de la commune ont été créées.**

Tout d'abord, l'**opération « Chèque Jeune Pierrefortais »** cible les 6-18 ans, à qui un chéquier nominatif d'une valeur de 30€ est proposé gratuitement (à venir retirer en Mairie). Il comprend 10 chèques de 3€ (5 étant valables pour des activités culturelles et 5 pour des activités sportives). Ils sont utilisables auprès des associations et collectivités partenaires de l'opération (AFR, AFR Basket, piscine, pétanque, pêche, centre équestre, ballade culturelle, médiathèque, amis du théâtre...).

Ensuite, une **aide au passage du permis de conduire B** (voiture) a été mise en place, celui-ci présentant un coût élevé et néanmoins quasi-indispensable sur notre territoire. Cette aide, d'un montant de 150€, sera attribuée aux jeunes de 18 à 25 ans domiciliés sur la commune et qui passent le permis de conduire pour la première fois. Une inscription auprès du C.C.A.S. est nécessaire, au cours de laquelle le mode d'emploi de cette aide est expliqué (justificatifs et attestations à fournir). Dans le cas particulier de l'apprentissage anticipé de la conduite (conduite accompagnée), cette aide pourra être versée sur présentation de l'inscription au passage du permis de conduire à partir de 18 ans. Le C.C.A.S. se réserve le droit de refuser l'accès à cette prestation pour toute personne présentant déjà avec un véhicule un comportement à risque sur la voie publique.



Pour la présentation des nouvelles actions du C.C.A.S. à la presse, Louis Galtier était entouré de Claudie Pezet et de Céline Delpuech.

Pierrefortaises, Pierrefortais, chers amis,

À travers ce numéro du bulletin municipal, je vous invite une nouvelle fois à prendre connaissance des événements qui ont rythmé cette année.

Tout d'abord, dans un climat économique particulièrement tendu, alors que les financements sont de plus en plus complexes, les investissements continuent, sans hausse d'impôts. Cette constance est le révélateur de notre engagement auprès de chacun de vous.

Tous ces investissements réalisés année après année nous permettent aujourd'hui d'accueillir des manifestations importantes comme les championnats d'Auvergne de cyclisme.

Autre événement à souligner : la fin des travaux de rénovation de la salle de spectacles. Il était important pour moi de faire en sorte que l'accès à la culture ne soit pas le parent pauvre de notre action. Nous disposons donc aujourd'hui d'un équipement de grande qualité que je vous invite à découvrir au gré d'une programmation va-

riée et riche, où petits et grands vont pouvoir trouver leur bonheur.

Enfin, je voudrais insister sur les nouvelles actions mises en place par le C.C.A.S., destinées aux jeunes Pierrefortais de 6 à 25 ans : les Chèques Jeune Pierrefortais, et ensuite l'aide au passage du permis de conduire.

Vous souhaitant une bonne lecture et de bonnes fêtes de fin d'année, je vous donne rendez-vous dans le prochain numéro et vous assure de toute mon amitié.

Louis GALTIER,
Maire de Pierrefort

LE P.L.U. APPROUVÉ

Après plusieurs années d'études et de procédures, de nombreuses réunions de travail, le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par le conseil municipal le 15 mai 2012. Il est applicable depuis le 25 juin et remplace l'ancien Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.). Il définit les orientations et priorités d'aménagement sur le territoire communal, qualitativement et quantitativement. Le P.L.U. est consultable aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

EFFAROUCHEMENT DES CHOUCAS

Par arrêté préfectoral, la commune est autorisée à procéder à l'effarouchement des Choucas des tours (que vous connaissez mieux sous le nom de corneilles). Cette opération sera réalisée par le GDS du Cantal, en diffusant matin et soir une bande sonore reproduisant des cris de détresse, destinés à faire fuir les volatiles.

Un champion au collège

Dans le cadre des Étoiles du sport, des champions français sont venus parler aux jeunes sportifs de leur parcours. C'est dans ce contexte que Martin FOURCADE, triple champion du monde de biathlon et médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de Vancouver, a rendu visite vendredi 4 mai aux élèves du collège des Gorges de la Truyère à Pierrefort. Il s'est en particulier entretenu avec la section Jeunes Sapeurs-Pompiers, avec qui il a parlé de sa carrière, de ses motivations, de son parcours sportif et des choix qu'il a dus faire pour aller au bout de sa passion. Le champion s'est agréablement plié à la traditionnelle séance d'autographes et de photos, avant de reprendre la route vers l'entraînement. Pour conclure, une visite agréable, en toute simplicité, avec disponibilité, écoute et gentillesse : un grand champion.



ADIEU SALLE POLYVALENTE, BONJOUR SALLE DE SPECTACLES



Après une longue période de travaux, la salle polyvalente a été transformée en salle de spectacles, pour un montant total de 334.491€, avec 80% de subventions.

Et quel changement ! La régie technique surplombe les 110 sièges disposés en gradins, où l'on peut assister aussi bien à une représentation de théâtre qu'à une projection sur grand écran.

Un règlement d'utilisation de cette salle et du matériel professionnel dont elle est équipée (sonorisation, projection, lumière, rideaux de scène...) a été élaboré afin de lui assurer une longue vie.

Un nouveau rendez-vous trimestriel va être mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Pierrefort pour faire vivre cette salle, grâce au dispositif ScènEcran : il s'agit d'une

retransmission d'événements culturels de renommée internationale. Le premier rendez-vous est fixé au 18 janvier 2013 à 20h30, avec la diffusion du spectacle d'André Rieu. Plus de renseignements au 04.81.91.50.93 (animateur culturel).



Championnats d'Auvergne de cyclisme

La commune de Pierrefort a accueilli le 3 juin les championnats d'Auvergne de cyclisme (catégories minimes, cadets et séniors). Malgré un temps automnal, 110 coureurs de toute la région Auvergne ont disputé cette épreuve. Petits et grands ont couru sur le même circuit de 13 km, avec un nombre de tours différent. Le Vélo-Club du Pays de Saint-Flour était en charge de l'organisation de la partie course, tandis que la commune s'est occupée de la partie accueil et des installations techniques.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation, et en particulier aux signaleurs bénévoles que la pluie n'a pas épargnés.

LE P.C.S. OPÉRATIONNEL

L'arrêté d'approbation du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) de la commune de Pierrefort a été signé le 30 mars, soit 10 mois après la première réunion de travail sur ce dossier.

L'objectif de cette démarche est de disposer d'un outil opérationnel lors d'une crise. En effet, la réussite d'une opération de secours dépend pour beaucoup de la préparation des acteurs impliqués dans la crise.

Le P.C.S., rendu obligatoire par une loi de 2004 et un décret de 2005, est donc maintenant opérationnel sur la commune de Pierrefort. Il est consultable en Mairie.

NOUVEAUX VESTIAIRES ET SALLE DES JEUNES : LE CHANTIER AVANCE

Le chantier de construction de la salle des jeunes et des vestiaires sportifs a commencé au printemps. La construction de ces deux structures est conjointe afin d'en diminuer les coûts, qui s'élèvent au total à plus de 380.000€. Cette opération bénéficie de subventions de la Fédération Française de Football, de la réserve parlementaire d'Alain MARLEIX, de la Région Auvergne, du Conseil général du Cantal et de la Communauté de communes du Pays de Pierrefort.

La fin des travaux est prévue pour le printemps 2013.

UNE NOUVELLE TRANCHE DE RÉFECTION DE VOIRIE

Plusieurs voies de la commune sont ou vont être en travaux, pour cause de réfection de voirie.

Tout d'abord la rue de Planchis attend son revêtement après l'enfouissement des réseaux secs aériens et la pose des bordures.

Viendront ensuite la reprise des voies communales du Meynial et de la Grange Neuve.

Enfin, les routes du Pouget et de Chabridet seront concernées.

Ces travaux sont effectués par l'entreprise MARQUET, pour un montant total de l'ordre de 137.000€ H.T.

LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

On le connaît mieux sous le nom de S.P.A.N.C., mais c'est bien son intitulé développé. Il est opérationnel depuis cet été sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Pierrefort. Son animateur est Erwan LECOQ, que vous pouvez joindre au 06.75.41.35.72.

Le S.P.A.N.C. intervient sur les systèmes d'assainissement individuel, qu'ils soient existants ou à créer (dans le cadre de la construction d'une habitation par exemple). Il a à la fois un rôle de conseil et un rôle de contrôle des installations, visant à leur fonctionnement correct de façon à protéger le milieu naturel récepteur.

Conventions signées

Les sapeurs-pompiers volontaires constituent la base de l'organisation des secours en France. Mais depuis quelques années, l'augmentation des interventions, leur spécificité, les formations nécessaires de plus en plus pointues, les contraintes liées à la vie privée et professionnelle, rendent la disponibilité des sapeurs-pompiers plus difficile, notamment pour leurs employeurs.

À l'initiative de Louis GALTIER, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, le S.D.I.S. a mis en œuvre une politique volontariste de maintien et de développement du volontariat. Ainsi, jeudi 23 février 2012, en présence du Lieutenant-colonel Léopold AIGUEPARSE, alors Directeur Départemental, du lieutenant Thierry JOURDAIN, Responsable du Bureau Volontariat et de Patrick PELEGRIN, Chef du Centre de secours de Pierrefort, trois conventions ont été signées pour la disponibilité en intervention et en formation des Sapeurs-pompiers volontaires salariés de la Commune de Pierrefort, de la Menuiserie BÉCUS et de la Maison de Retraite « La Mainada ». Les conventions concernent cinq sapeurs-pompiers, et complètent celles du Conseil Général concernant le collège.

Ces conventions permettent d'assurer la continuité des missions de secours de jour comme de nuit.



Prévenons les cambriolages

Protection de votre maison. Lors de toute absence de mon domicile, même courte, je verrouille mes portes et je ferme mes volets, mon garage et mon portail. Je ne laisse pas mes clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs. Je ne montre aucun signe de mon absence. Je m'équipe d'une boîte aux lettres normalisée que je ne laisse pas déborder (synonyme d'absence). Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant et (ou) un système de télésurveillance.

Prévention des vols à la roulotte. Je ne laisse pas à la vue des objets pouvant attirer les convoitises. Je ne stationne pas ma voiture les clés sur le contact, même un court instant. Je bloque l'antivol et je verrouille les portières et le coffre.

Vigilance. J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences. J'adopte une « vigilance citoyenne » : j'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier, en composant le 17. Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects. Je ne laisse pas mes objets de valeur à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés, portable...).

Site internet : <http://www.cantal.gouv.fr> - **Mél de la gendarmerie :** cob.neuveglise@gendarmerie.interieur.gouv.fr